



Département de Génie Mécanique

Réf. N°3/2022

Annaba, Jeudi 03 Mars 2022

Procès-verbal N°3 du conseil de discipline - Semestre I- 2021-2022

En ce jour, le trois du mois de mars de l'année deux mille vingt-deux à 09h 30, un Conseil de Discipline a eu lieu au département de Génie Mécanique au bureau G48 afin d'examiner le cas de l'étudiant **Loudjani Kheireddine** inscrit en 1^{ère} année Master, spécialité énergétique 2021-2022.

Etaient présents :

Pr. HAOUAM Abdellah
Pr. KHADRI Youcef
Dr. MOKAS Nacer
Dr. KALLOUCH Abdelkader

Mr. SID Kheireddine Délégué du Groupe (Master 1, spécialité énergétique)

Dès l'ouverture de la présente séance, le chef de département a fait connaître aux membres du conseil de discipline les actes commis par l'étudiant **Loudjani Kheireddine** lors de l'examen du module méthodes numériques approfondies de l'enseignant Khadri youcef.

Selon la réglementation, il a été décidé :

Nom et prénom de l'étudiant	Niveau	Module	Degré d'infraction	Sanction
Loudjani Kheireddine	Master 1, spécialité énergétique	Méthodes Numériques Approfondies	<u>1er Degré</u> Manque de respect + Tentative de fraude avec le portable	Blâme Ecrit + l'étudiant a reconnu ses torts + l'étudiant s'est excusé

La Séance a été levée à 10h 45 min.

Le Chef de Département